



SYMPOSIUM – 1, 2 et 3 août 2025 :

MÉMO – ARTISTES et ARTISANS

L'inscription se fait :

- le jeudi (31 juillet) de 9h00 à 19h00.
- le vendredi (1 août) à compter de 8h00 (**aucune inscription après 9 heures**).

L'installation : L'installation des gazébos est permise à compter du jeudi (31 juillet) à 9h00. Les places vous seront assignées à votre arrivée.

Table et chaise : **Les ARTISTES doivent apporter leur table et leur chaise.**

Les ARTISANS ont droit à une chaise et une table dans leur kiosque.
Un dépôt de 25\$ payable en argent sera exigé à l'arrivée et remis à la fin du Symposium.

Produits dérivés : **Les cartes de souhaits et quatre autres produits dérivés seront permis à l'intérieur de votre gazébo.**

Toiles permises : **QUINZE (15)** (maximum) toutes accrochées, **incluant celle sur votre chevalet.**
Vous devez travailler à votre art.

Responsables : Lynda Tanguay

Nous vous conseillons de **relire la fiche et les règlements** dans l'onglet **« Inscription des artistes »** que vous trouverez sur notre Site Internet www.artsetreflets.com